

NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020.

I – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : analyse du budget primitif 2020.

En 2020, la masse budgétaire globale du budget général s'élève à **9 837 228.71 €**, et se répartit ainsi :

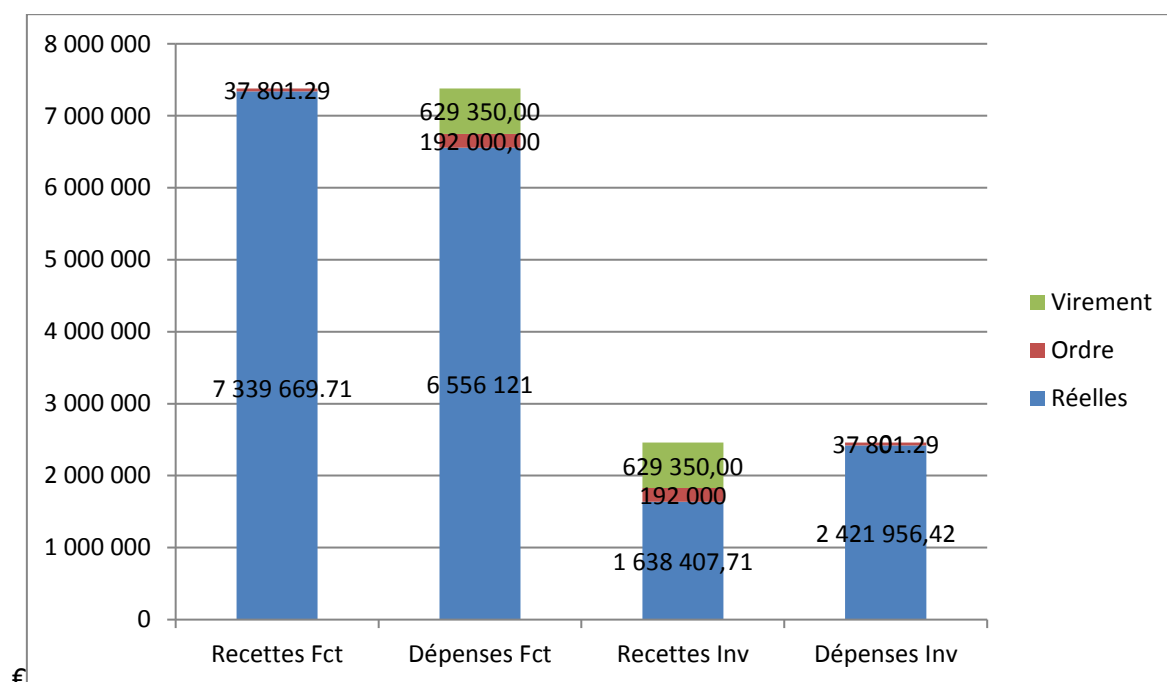
- Section de fonctionnement : **7 377 471 €**
- Section d'investissement : **2 459 757.71 €**

Au sein de ces sections, il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif au niveau de la trésorerie communale ;
- Les dépenses et recettes d'ordre, qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, qui n'entraînent pas de mouvement de trésorerie (ex : amortissements, provisions).

La section de fonctionnement générant plus de recettes de l'exercice 2020 que de dépenses de ce même exercice, cet excédent de recettes est transféré en section d'investissement, et permet ainsi de l'équilibrer, et d'autofinancer l'investissement.

En 2019, ce virement s'élève à 629 350 €, en nette progression par rapport à 2019 (253 290.82 €)



Le budget primitif se caractérise par

- Une section de fonctionnement 2020 estimée à **7 377 471.00 €**, en hausse (+366 530.58 €), par rapport à 2019 (7 010 940.42 €),
- Une section d'investissement 2020 évaluée à **2 459 757.71 €**, en diminution (-124 425.27 €), par rapport à 2019 (2 584 182.98 €)

I-A – Evolution des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2020 par rapport à celles de l'exercice 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
11 – Charges à caractère général	1 673 720.00 €	1 765 230.00 €
12 – Charges de personnel	3 821 430.00 €	3 755 585.00 €
014 – Atténuation de produits	232 500.00 €	244 800.00 €
65 – Autres charges de gestion	602 600.00 €	556 355.00 €
66 – Charges financières	85 710.79 €	76 361.00 €
67 – Charges exceptionnelles	6 400.00 €	6 590.00 €
68 – Dotations provisions	1 000.13 €	1 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	129 288.68 €	150 200.00 €
A = Total dépenses réelles	<u>6 552 649.60 €</u>	<u>6 556 121.00 €</u>
0.23 – Virement en investissement	253 290.82 €	629 350.00 €
0.42 – Opération d'ordre (amortissement)	205 000.00 €	192 000.00 €
B = Total dépenses d'ordre	<u>458 290.82 €</u>	<u>821 350.00 €</u>
C = Total des dépenses de l'exercice	<u>7 010 940.42 €</u>	<u>7 377 471.00 €</u>

Eléments d'analyse :

⇒ **Des dépenses réelles de fonctionnement propre à l'exercice 2020, quasi-stabilisées au niveau de 2019**, traduisant l'impact budgétaire de l'épidémie de coronavirus Covid-19. Le fonctionnement minimum des services durant la période de confinement de trois mois, a nécessité un recours en net retrait à des biens et services, d'une part, et des dépenses habituelles sur cette période ont été purement annulées.

- **charges à caractère général** : ces dépenses connaissent une hausse (+91 510 €) en raison des mouvements de dépenses suivants :

-baisse des dépenses de l'article 6042 « achat de prestations » (-67 100 €) suite à l'annulation de divers spectacles de la programmation culturelle, de la classe de mer de l'école Curie, et du séjour été de l'accueil de loisirs ;

-hausse des dépenses de petit équipement de l'article 60632 (+151 650 €), principalement due à l'achat de masques de protection contre le coronavirus Covid-19 (+86 890 €), de fournitures de béton et de graves pour les allées du parc urbain (+13 140 €) et à l'ajustement à la hausse des crédits 2020, au vu des dépenses réalisées en 2019 ;

-prise en compte sur 2020 de dépenses 2019 qui n'ont pas pu être rattachées à l'exercice 2019, ce qui représente une somme d'environ +63 485 €, répartis sur les articles budgétaires 6042 « *Achat de prestations de services* », 60632 « *Fournitures de petit équipement* », 60636 « *Vêtements de travail* », 6135 « *Locations mobilières* », 6156 « *Maintenance* », , 615221 « *Entretien de terrain* », 615228 « *Entretien autres bâtiments* », 615232 « *Entretien de réseaux* », 6261 « *Frais d'affranchissement* », 6262 « *Frais de télécommunication* », et 6283 « *Frais de nettoyage des locaux* »

-baisse des dépenses de location de l'article 6135, suite au non-renouvellement de la location du camion des ST de l'année 2019 (-27 550 €) qui avait été conclue en attendant la livraison d'un véhicule neuf ;

-baisse des dépenses de denrées alimentaires de l'article 60623, (-25 950 €) suite au fonctionnement minimum de la restauration scolaire durant la période de confinement.

-charges de personnel, en repli par rapport à 2019 (-65 845 €), pour les raisons suivantes :

- Poursuite en 2020 des effets de la réforme relative à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), qui se traduira par le reclassement des agents dans la nouvelle structure de carrière avec revalorisation indiciaire correspondante (catégories A, et C) et par le dispositif « transfert primes/points d'indice ».
- Effets sur une année pleine des départs de la commune survenus en 2019 (Mmes Christory, Martin, Néhou, Raouafi, Nicolas) et prise en compte sur 2020 des remplacements des postes vacants par des effectifs en début ou milieu de carrière ;
- Prise en compte dans les prévisions 2020, des départs d'agents non remplacés ou remplacés par des effectifs en début ou milieu de carrière (M Moy, Mmes Druesne et Thomas), (- 32 610) ;
- Gel du point d'indice de rémunération des fonctionnaires, et prise en compte des avancements d'échelons et de grades ;
- Correction à la baisse de certaines prévisions 2019 trop élevées par rapport aux dépenses de personnel réglées en 2019, notamment les crédits prévus pour la rémunération des agents contractuels (-34 000 €)

-atténuation de produits en hausse: Ce chapitre, qui enregistre les prélèvements pour reversement de fiscalité (fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)), est orienté à la hausse compte-tenu de l'application d'un accord dérogatoire au droit commun de la répartition des « versements/contributions » au FPIC décidé chaque année par la communauté de communes, qui aboutit au paiement d'une contribution minorée de Pavilly, et à augmenter le montant du reversement. Cette hausse s'appuie sur le montant réclamé en 2019 qui était plus élevé que l'estimation.

-autres charges de gestion courante à la baisse (-46 245 €), pour tenir compte en partie de la diminution de la subvention d'équilibre que verse la commune à son budget annexe « Transport de personnes » (-60 200 €), compte-tenu de l'augmentation sensible de son résultat d'exercice budgétaire 2019 (+ 31 096 €) et de l'économie liée à la suspension du service de transport durant la période de confinement (-29 000 €) ce qui permet de neutraliser l'augmentation de la contribution 2020 au SDIS (+ 4 450 €) et celle des crédits pour les subventions aux associations (+10 000 €).

-charges financières en repli : (-9 349 €), en raison d'un montant d'intérêts courus non échus plus élevé qu'en 2019 (-6 139 d'ICNE en 2020, au lieu de -3 889 d'ICNE € pour 2019) d'une part, et d'une diminution des intérêts à régler (-7 100 €) pour 2020 du fait du profil de la dette (amortissement constant avec baisse des intérêts), d'autre part.

-charges exceptionnelles en légère hausse, s'expliquant par une prévision plus forte de crédits pour l'annulation de titres.

-dépenses imprévues, en augmentation, (+20 911.32 €), compte tenu de la hausse de l'excédent de fonctionnement 2019 reporté au BP2020, qui permet de dégager des crédits supplémentaires pour financer ce poste de dépenses

⇒ **Des dépenses d'ordre de fonctionnement en forte progression**, marquées par :

-un virement en investissement en hausse, **estimé en 2020 à 629 350 €**, en nette augmentation par rapport au BP 2019 (253 290 €), en raison d'un résultat de fonctionnement de clôture élevé, conjugué à un besoin de financement de la section d'investissement en retrait par rapport à 2019 (-73 286.42 € au lieu de - 569 069 €)

-des dépenses d'ordre de transfert en léger repli **(-13 000 €), par rapport au BP 2019**, pour ajuster la prévision 2020 à la fin d'amortissement de certaines immobilisations corporelles et incorporelles.

I-B – Evolution des recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 par rapport à celles de l'exercice 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
013 – Atténuation de charges	13 100.00 €	19 600.00 €
70 – Prestations de services	471 000.00 €	398 390.00 €
73 – Impôts et Taxes	2 953 340.00 €	3 020 330.00 €
74 – Participations	3 143 800.00 €	3 211 960.00 €
75 – Autres produits	131 100.00 €	112 050.00 €
76 – Produits financiers	400.00 €	400.00 €
77 – Produits exceptionnels	48 690.00 €	23 286.77 €
A = Total recettes réelles	<u>6 761 430.00 €</u>	<u>6 786 016.77 €</u>
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 700.00 €	37 801.29 €
B = Total recettes d'ordre	<u>58 700.00 €</u>	<u>37 801.29 €</u>
C = Total des recettes de l'exercice (A+B)	<u>6 820 130.00 €</u>	<u>6 823 817.77 €</u>
Reprise excédent N-1	190 810.42 €	553 652.94 €

Eléments d'analyse :

⇒ **Des recettes réelles de fonctionnement propres à l'exercice 2020, en légère progression (+24 586 €)** par rapport à 2019, résultant d'une hausse des recettes attendues dans les domaines suivants :

- **Atténuation de charges** : en progression (+ 6 500 €) par rapport au BP 2019, compte-tenu d'une estimation de remboursement d'indemnités journalières attendue pour 2020 plus conséquente qu'en 2019, du fait d'une prévision d'agents en congé maternité et en congés maladie pour accident de travail ou de trajet plus élevée.

- **Produit des services** : en baisse (-72 610 €) par rapport au BP 2019, traduisant la baisse des recettes enregistrée par la commune durant la période de confinement instauré par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19, au cours de laquelle la commune n'a pas pu faire fonctionner normalement ses services (restauration scolaire, multi-accueil, accueils de loisirs, spectacles culturels).

- **Impôts et taxes** : en progression (+66 990 €) par rapport au BP 2019, compte tenu d'une estimation revue à la hausse des postes de recettes suivants :

- Intégration de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières et de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, des contributions directes locales, à taux communaux inchangés (2 442 580 € en 2020 au lieu de 2 434 700 € en 2019)
- Réévaluation des droits de mutation insuffisamment estimés en 2019 (151 000 € en 2020 au lieu de 110 000 € au BP 2019),
- Ajustement à la hausse, du reversement de fiscalité effectué par la communauté de communes dans le cadre du fonds de péréquation intercommunal des recettes (FPIC), (112 000 € en 2020 au lieu de 106 000 € en 2019)

- **Dotations, subventions** : en augmentation (+68 160 €) par rapport au BP 2019. Cette orientation à la hausse de ces recettes est la résultante des mouvements de recettes suivants :

- Une dotation de solidarité rurale (DSR) ajustées à la hausse, pour tenir compte de l'accroissement de l'effort de péréquation voulu par la loi de finances pour 2020 (estimation à +39 000 € par rapport à 2019).
- L'inscription d'une recette nouvelle correspondant au remboursement de TVA sur les dépenses de fonctionnement consacrées à l'entretien des bâtiments publics et de la voirie (+10 700 €).
- Le financement par l'Etat de l'achat des masques de protection contre le Covid 19 (+26 000 €)
- Une diminution de la DGF (-12 000 €)

- **Autres produits de gestion** : en repli (-19 050 €) par rapport au BP 2019, pour tenir compte de la baisse (-17 000 €) des loyers encaissés pour les bâtiments communaux, suite à la cession de certains d'entre eux (logements 32A, 32D, 40, 46 rue Valbrière) et pour les locations de la salle de la Dame Blanche suite à l'absence de location durant l'épidémie de Covid-19 (-2 000 €)

- **Produits exceptionnels** : à la baisse (-25 403 €) par rapport au BP 2019 compte tenu des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés bâties des années 2013 à 2017, obtenus par la commune sur certains bâtiments communaux (Bâtiments situés 10 et 12 allée Cottonnière) enregistrés en 2019 et non renouvelables en 2020.

- **Opération d'Ordre de transfert** : en retrait (-20 899 €) par rapport au BP 2019 du fait d'une prévision 2019 de travaux en régie (37801 €) moins élevée qu'en 2019 (58 700 €).

- **Excédent de fonctionnement antérieur reporté** : estimé à **553 652.94 €** en forte hausse par rapport à l'exercice 2019, (il était de 191 036.72 €), en raison principalement :

-d'une diminution du résultat de clôture de l'exercice 2019 par rapport à celui de 2018 (626 939.36 € en 2019 au lieu de 760 105.96 € en 2018)

-d'un besoin de financement de l'investissement 2019 moins élevé qu'en 2019 (205 562.17 € en 2019 au lieu de 411 103.16 € en 2018)

-d'un solde positif des restes à réaliser 2019 (+132 275.75 €) alors qu'en 2018, ce solde était négatif (-157 966.08 €)

II-A – Evolution des dépenses d'investissement de l'exercice 2020, par rapport à celles de l'exercice 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
20, 21 et 23 – Immobilisations incorporelles, corporelles et en cours (travaux, études, acquisitions mobilières et immobilières) – Dépenses nouvelles d'équipement	1 392 785.29 €	1 654 420.00 €
10 – Dotations, fonds divers	2 400.00 €	0.00 €
16 – Emprunts	287 000.00 €	270 000.00 €
020 – Dépenses imprévues	95 326.45 €	106 460.00 €
27 – Autres immobilisations financières	500.00 €	500.00 €
A = Total dépenses réelles	<u>1 778 011.74 €</u>	<u>2 031 380.00 €</u>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections de fonctionnement et d'investissement	58 700.00 €	37 801.29 €
041 – Opérations patrimoniales	106 327.00 €	0.00 €
B = Total dépenses d'ordre	<u>165 027.00 €</u>	<u>37 801.29 €</u>
C = Total des dépenses de l'exercice (A + B)	<u>1 943 038.74 €</u>	<u>2 069 181.29 €</u>
D = Restes à réaliser	348 966.08 €	185 014.25 €
E = Solde d'exécution négatif reporté	304 178.16 €	205 562.17 €
Total des dépenses cumulées (C+D+E)	<u>2 596 182.98 €</u>	<u>2 459 757.71 €</u>

Eléments d'analyse :

⇒ **Des dépenses réelles en nette progression (+253 368.26 €)** par rapport aux prévisions 2019 résultant d'une hausse de certains postes de dépenses :

-**Immobilisations (Chap 20, 21 et 23)** : en progression (+261 635 €) par rapport aux prévisions 2019, s'expliquant par une programmation de plusieurs opérations d'investissement importantes (phase 2 du parc urbain, phase 1 de l'extension du cimetière, déconstruction de l'ancien CES et travaux d'accessibilité de la salle de la Dame Blanche) rendue possible par une hypothèse de recours à l'emprunt plus élevée qu'en 2019 (+269 000 €) et d'un virement de la section de fonctionnement également en hausse par rapport à 2019.

-**Emprunts** : en diminution (-17 000 €) par rapport au BP 2019, en raison d'une part, du profil de la dette (annuité constante avec amortissement progressif du capital) neutralisé pour partie par l'extinction en 2019, de deux prêts représentant un remboursement global du capital de l'ordre de 38 040 €, et d'autre part du premier remboursement du capital de l'emprunt mobilisé en 2019 (13 125 €).

-**Dépenses imprévues** : en hausse (+11 133 €), par rapport au BP 2019, compte tenu de la hausse du virement de la section de fonctionnement (autofinancement), qui permet de dégager suffisamment de crédits pour financer ce poste de dépense.

⇒ **Des dépenses d'ordre en net repli, par rapport à 2019**, caractérisées par les mouvements suivants :

-**Opérations d'ordre de transfert entre sections** : en repli (-20 898.71 €), par rapport au BP 2019, du fait d'une prévision moins élevée qu'en 2019, de travaux en régie envisagés sur 2020 (36 601.29 € en 2020 au lieu de 58 100 € en 2019).

-**Opérations patrimoniales** : en baisse (-94 327) par rapport au BP 2019, compte tenu de l'absence de prévision de sortie de biens du patrimoine communal (en 2019, le budget avait enregistré l'opération comptable de sortie du bâtiment situé rue des Acacias, suite à sa cession à l'Apcar).

⇒ **Des restes à réaliser 2019 reportés en 2020 moins élevés que ceux de 2018 reportés en 2019**, du fait d'opérations d'investissement prévus en 2019 non engagées à la fin de l'exercice budgétaire 2019 (extension et aménagement du cimetière, phase 2 du parc urbain, etc...)

II-B – Evolution des recettes d’investissement de l’exercice 2020 par rapport à celles de l’exercice 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
13 – Subventions d’investissement	342 920.00 €	151 800.00 €
16 – Emprunts	500 000.00 €	769 500.00 €
10 – Dotations – Fonds divers	607 144.24 €	261 317.71 €
27 – Autres immobilisations financières	500.92 €	500.00 €
024 – Produit des cessions d’immobilisations	390 000.00 €	138 000.00 €
A = Total recettes réelles	<u>1 840 565.16 €</u>	<u>1.321 117.71 €</u>
021 – Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	253 290.82 €	629 350.00 €
040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections de fonctionnement et d’investissement	205 000.00 €	192 000.00 €
041 – Opérations patrimoniales	106 327.00 €	0.00 €
B = Total recettes d’ordre	<u>564 617.82 €</u>	<u>821 350.00 €</u>
C = Total des recettes de l’exercice (A+B)	<u>2 405 182.98 €</u>	<u>2 142 467.71 €</u>
D = Restes à réaliser	191 000.00 €	317 290.00 €
Total des recettes cumulées (C+D+E)	2 596 182.98 €	<u>2 459 757.71 €</u>

Eléments d’analyse :

➔ **Des recettes réelles en baisse** par rapport aux prévisions 2019, provenant d’une diminution du nombre d’investissements éligibles aux subventions d’investissement, malgré un recours à l’emprunt plus conséquent qu’en 2019, et d’une prévision de cession d’immobilisations moins élevée :

-**Subventions d’investissement** : en baisse (-191 120 €) par rapport aux prévisions 2019, compte-tenu d’une baisse du montant des subventions attendues de l’Etat au titre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation spécial investissement local (DSIL) (91 800 € en 2020 au lieu de 203 750 € en 2019) et de celui des aides départementales à l’investissement (71 070 € en 2019 et 0.00 € en 2020), en raison de projets d’investissements éligibles à ces aides, moins nombreux qu’en 2019.

-**Emprunts** : en progression (+269 000.00 €) par rapport aux prévisions 2019, compte tenu d’une hypothèse de recours prévisionnel à l’emprunt 2020 (769 000 €) supérieure à la

prévision 2019 (500 000 €), pour financer la phase 2 de l'aménagement du parc urbain, la phase 1 de l'extension du cimetière et les travaux d'accessibilité de la salle de la Dame Blanche aux personnes à mobilité réduite.

-Dotations, Fonds divers : en baisse (-345 826.53 €) par rapport au BP 2019, du fait d'une diminution notable de l'excédent de fonctionnement 2019 affecté à la couverture du besoin de financement des investissements (réalisé et restes à réaliser 2019) constaté en 2019 (73 286.42 € en 2019 au lieu de 462 144.24 € en 2018), compensée partiellement par une prévision à la hausse du remboursement de la TVA au titre du FCTVA (+42 000 € par rapport au BP 2019) et du produit de la taxe d'aménagement (+6 000 € par rapport au BP 2019)

-Produits des cessions d'immeubles : en baisse (-252 000 €) par rapport au BP 2019. Cette nette diminution s'appuie sur une prévision de cession d'immeubles 2020 moins élevée qu'au budget 2019 : cession de deux maisons rue Valbrière pour une estimation de 138 000 €.

⇒ **Des recettes d'ordre en progression (+268 732.18 €)** s'expliquant principalement par un fort accroissement du virement de la section de fonctionnement, et par un repli des autres recettes d'ordre :

-Virement de la section de fonctionnement estimé en 2020 à 629 350 €, en nette augmentation par rapport au BP 2019 (253 290 €), du fait de l'accroissement de l'excédent de fonctionnement reporté (553 652 € en 2020 au lieu de 191 036 € en 2019)

-Opérations d'ordre de transfert entre sections : en baisse (-13 000 €) par rapport au BP 2019, pour ajuster la prévision 2020 à la fin d'amortissement de certaines immobilisations corporelles et incorporelles.

-Opérations patrimoniales : en retrait (-94 327) par rapport au BP 2019, compte tenu de l'absence de prévision de sortie de biens du patrimoine communal (en 2019, le budget avait enregistré l'opération comptable de sortie du bâtiment situé rue des Acacias, suite à sa cession à l'Apcar).

⇒ **Des restes à réaliser 2019 reportés en 2020, plus élevés que ceux de 2018 reportés au BP 2019**, du fait des décisions d'attribution des subventions des partenaires financiers de la commune intervenues dans le courant 2020, pour des opérations de travaux qui ne débiteront qu'en 2020.

II – BUDGET ANNEXE « TRANSPORT » : analyse du budget primitif 2020.

Le budget primitif 2020 « Transport de personnes » s'élève à la somme de **255 872.00 €**, en progression par rapport aux prévisions 2019 (285 210 €).

II-A – Evolution des dépenses d'exploitation 2020 par rapport aux prévisions du budget primitif 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
11 – Charges à caractère général	271 700.00 €	240 660.00 €
12 – Charges de personnel	13 500.00 €	12 000.00 €
014 – Atténuation de produits	0.00 €	0.00 €
65 – Autres charges de gestion	10.00 €	12.00 €
66 – Charges financières	0.00 €	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €	3 200.00 €
A = Total dépenses réelles	<u>285 210.00 €</u>	<u>255 872.00 €</u>
0.23 – Virement en investissement	0.00 €	0.00 €
0.42 – Opération d'ordre (amortissement)	0.00 €	0.00 €
B = Total dépenses d'ordre	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>
C = Total des dépenses d'exploitation de l'exercice	<u>285 210.00 €</u>	<u>255 872.00 €</u>

Éléments d'analyse :

⇒ **Des dépenses réelles d'exploitation en repli en 2020, par rapport au prévisionnel 2019 :**

-**charges à caractère général** : poste de dépenses à la baisse, pour les raisons suivantes :

*prévision des sommes dues pour le Département pour le transport 2020 des élèves pavillais utilisant les bus de la ligne départementale pour se rendre au collège et aux écoles J Maillard et A Marie (+1 000 €), et provision pour paiement des arriérés des années 2016 à 2019, non réclamées par le Département. (+1 000 €).

*ajustement à la baisse (-38 100 €) des crédits budgétaires 2020 pour les dépenses de transport assurées par la commune dans le cadre de son marché, suite à la suspension du transport scolaire (vers le CES, et le transport périscolaire) durant la période de confinement mise en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

*accroissement des dépenses de location des 2 minibus pour assurer la desserte scolaire des hameaux en régie, du fait d'une prise en compte partielle sur le budget transport, de ces frais en 2019 (mauvaise imputation budgétaire 2019, corrigée en 2020) (+5 210 €)

-charges de personnel, en légère baisse, par rapport aux prévisions 2019, pour corriger une évaluation 2019 trop forte. Ces dépenses correspondent aux frais de mise à disposition du personnel de la ville pour la conduite des minibus et la gestion administrative du budget.

⇒ **Des dépenses d'ordre d'exploitation inexistantes.**

II-B – Evolution des recettes d'exploitation 2020 par rapport aux prévisions du budget primitif 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	BP 2020
70 – Ventes de prestations	19 236.94 €	19 000.99 €
74 – Subventions d'exploitation	135 600.00 €	75 405.00 €
A = Total recettes réelles	<u>154 836.94 €</u>	<u>94 405.99 €</u>
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €
B = Total recettes d'ordre	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>
C = Total des recettes d'exploitation de l'exercice (A+B)	<u>154 836.94 €</u>	<u>94 405.99 €</u>
Reprise excédent N-1	130 373.06 €	161 466.01 €

Éléments d'analyse :

⇒ **Des recettes réelles d'exploitation 2020 en baisse, par rapport au prévisionnel 2019 :**

-ventes de prestations : quasi-stabilité des recettes 2020, compte tenu d'une stabilité des effectifs transportés (estimation pour 20 usagers) et d'une absence de revalorisation du montant des participations des familles

-subventions d'exploitation : subvention versée par la commune au budget annexe, en nette baisse, compte tenu du montant de l'excédent de fonctionnement 2019 reporté au BP 2020, qui est en hausse, et qui permet de réduire le montant de cette subvention.
